

fiche individuelle d'engagement

28-29 septembre 2009

Prendre soin :
Continuité des soins,
Partage des savoirs et lien social

Seulement pour les établissements
prenant en charge directement
les frais d'inscription

Nom du Directeur _____

Administration ou Établissement _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____ Fax _____

e-mail _____

Je certifie que mon administration ou établissement s'engage à prendre en charge les frais d'inscription de 280 € concernant :

**Mme, M. _____
pour les journées de formation de la Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine et à régler le montant au titre de la formation continue ou à un autre titre.**

DATE - CACHET ET SIGNATURE DU DIRECTEUR

récapitulatif

Frais d'inscription : 280 €

Règlement

Règlement ci-joint

Fiche d'engagement signée

Par chèque à l'ordre de FASM CROIX-MARINE

Par virement bancaire à l'ordre de FASM CROIX-MARINE
(frais de virement à votre charge)

**Banque : Société Générale / Code Banque : 30003
Code Guichet : 03120 / Compte n°00150762335 Clé : 36**

Je me rendrai à Béziers par :

Train

Voiture

Je désire recevoir ____ fichets SNCF

Je participerai à l'Atelier n° ____
(votre réponse facilitera la répartition des ateliers)

DATE ET SIGNATURE :

conditions générales

1. Conditions d'inscription

Le bulletin d'inscription doit être retourné à la **FASM CROIX-MARINE** accompagné d'un chèque ou d'un ordre de virement bancaire équivalent aux frais d'inscription (ou la fiche d'engagement dûment signée et complétée), **faute de quoi l'inscription ne pourra être prise en compte**. Dès réception de votre inscription, il vous sera adressé confirmation.

2. Conditions d'annulation

Il sera retenu :

INSCRIPTION : jusqu'à J-15 : la somme de 50 €,
au-delà : la somme de 80 € correspondant aux frais de dossier.

La Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine ne pourra être tenue responsable de l'annulation et des frais occasionnés par des cas de force majeure et causes indépendantes de sa volonté, notamment : grèves, conditions climatiques, incidents techniques, etc. et aucune indemnité ne sera accordée.

3. Restauration

Les déjeuners sont libres.

4. Hébergement

Béziers est particulièrement chargée en manifestations et touristes à cette date.

Nous vous recommandons de réserver au plus tôt.

Vous pouvez vous mettre en contact avec l'office de tourisme de Béziers :
tél. : 04 67 76 84 00, ou consulter le site www.beziers-tourisme.fr

5. Transport

Pour vous rendre à Béziers vous pouvez bénéficier de réductions SNCF. Il vous suffit de cocher la case appropriée du bulletin d'inscription et nous vous enverrons un fichet congrès. Lors de la réservation de votre voyage, vous le présenterez soit à votre agence, soit au guichet SNCF. N'oubliez pas de vous munir de votre billet et de le présenter lors de votre enregistrement au Secrétariat des Journées pour le faire endosser.

6. Paiement

Par chèque bancaire ou par virement bancaire simple en € au nom de FASM CROIX-MARINE - Banque : Société Générale - Code Banque : 30003 - Code Guichet : 03120 - Compte n° : 00150762335 - Clé RIB : 36. **Joindre impérativement à votre bulletin d'inscription la photocopie de l'ordre de virement sur lequel vous devez porter votre nom, faute de quoi l'identification est impossible.** Le virement sera porté à votre crédit sous déduction des frais prélevés par la banque. La lettre de confirmation mentionnera la réception de votre virement.

fiche individuelle d'inscription

28-29 septembre 2009

Prendre soin :
Continuité des soins,
Partage des savoirs et lien social

NOM (Mme, M.) _____

Prénom _____

Profession _____

Etablissement Employeur

NOM _____

N° _____ Rue _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. _____ Fax _____

e-mail _____

Adresse Personnelle

N° _____ Rue _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. _____ Fax _____

e-mail _____

Facture à faire parvenir

À mon employeur À moi-même

Convention de Formation

Oui Non